

FALCO MANDATE HINGE MARKETS AFIN DE FOURNIR DES SERVICES DE CONSULTATION LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET AU MARCHÉ DES CAPITAUX

Montréal, 15 juin 2020. Ressources Falco (« Falco » ou la « Société ») (TSX-V : FPC (« Falco »)) a le plaisir d'annoncer avec prise d'effet immédiate qu'elle a retenu les services de Hinge Markets Inc. (« Hinge Markets ») de Toronto, Canada, afin de fournir à la Société des services liés aux relations avec les investisseurs et au marché des capitaux.

Hinge Markets, dirigée par M. Jeffrey White, instaurera et maintiendra un contact avec la communauté financière, incluant les actionnaires, investisseurs et autres parties prenantes, dans le but de mieux faire connaître la Société et ses activités. M White coordonnera également les initiatives de la Société en relations aux investisseurs, incluant la participation à des conférences d'investissement ainsi que la planification et l'organisation d'événements destinés aux investisseurs, et assistera la Société dans la publication de nouvelles et d'information destinée aux parties prenantes de Falco. Son rôle chez Falco consistera également à favoriser un dialogue productif et continu avec les analystes, les courtiers en valeurs mobilières, les conseillers financiers et les autres professionnels du domaine de l'investissement.

Avocat de formation, M. White est le fondateur et chef de la direction de Hinge Markets et a œuvré pendant plus de 20 ans dans le domaine du marché des capitaux, d'abord comme professionnel de la finance et des fusions et acquisitions, et par la suite dans un rôle de cadre supérieur responsable des ventes d'actions aux institutions.

L'entente est d'une durée initiale de huit mois pendant lesquels Hinge Markets sera rémunérée à raison d'un montant mensuel de 7 500 \$ et se verra octroyer l'option d'acquérir 100 000 actions ordinaires de Falco à un prix de 0,30 \$ par action. Les options ont un terme de cinq ans et deviendront disponibles sur une période de 12 mois, conformément au régime d'octroi d'options d'achat d'actions de la Société et de la politique 3.4 de la Bourse de croissance TSX. L'entente liée aux services de relations aux investisseurs, ainsi que les frais engendrés et l'octroi d'options d'achat d'actions, sont assujettis à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Falco

Ressources Falco Ltée est l'un des plus grands détenteurs de concessions minières dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient des droits sur environ 67 000 hectares de terrains dans le camp minier de Rouyn-Noranda, ce qui représente 70 % du camp dans son ensemble et qui comprend 13 anciens sites miniers pour l'or et les métaux de base. L'actif principal de Falco est le projet Horne 5 situé dans l'empreinte de l'ancienne mine Horne, laquelle a été exploitée par Noranda de 1927 à 1976 et a produit 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre. Redevances Aurifères Osisko Ltée est le plus important actionnaire de la Société et détient actuellement 18,3 % des actions émises et en circulation de la Société.

À propos de Hinge Markets Inc.

Fondée par Jeffrey White, Hinge Markets est une firme de consultation et de relations aux investisseurs qui vise à fournir des services conseil liés au marché des capitaux et à la stratégie à de petites et moyennes entreprises. Avec plus de 20 années d'expérience du marché des capitaux, le champs d'expertise de M. White inclut l'optimisation de la structure du capital, l'évaluation des alternatives de financement, le ciblage d'investisseurs stratégiques, le développement corporatif via un vaste réseau de cadres exécutifs dans pratiquement tous les secteurs industriels canadiens et les communications corporatives efficaces. M. White détient également une excellente connaissance du cadre réglementaire canadien en valeurs mobilières, incluant l'inscription en bourse et les exigences de divulgation.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Luc Lessard
Président et chef de la direction
514-261-3336
info@falcores.com

R. Jeffrey White, LL.B, MBA
Directeur, relations aux investisseurs
416-274-7762
rjwhite@falcores.com

Amélie Laliberté
Coordonnatrice, relations avec les investisseurs
418-455-4775
info@falcores.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières et de la loi des États-Unis intitulée « Private Securities Litigation Reform Act of 1995 ». Ces énoncés sont basés sur de l'information actuellement disponible pour la Société et la Société ne peut fournir aucune assurance que les résultats obtenus correspondront aux attentes de la direction. Les énoncés prospectifs incluent des estimations et déclarations qui décrivent les plans futurs de la Société, ses objectifs ou aspirations, incluant des mots à l'effet que la Société ou la direction prévoit qu'une condition envisagée ou des résultats se produiront. Tout énoncé, autre qu'un énoncé basé sur des faits historiques, est un énoncé prospectif. De façon générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « espère », « estime », « prévoit », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots ou expressions ou encore lorsqu'ils indiquent que certains actes, événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » être posés, « se produiront » ou « seront atteints » et incluent, sans s'y limiter, la réalisation des objectifs définis par le programme de relations aux investisseurs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement, les perspectives et les opportunités soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les changements dans les conditions économiques générales et les conditions des marchés financiers, les changements dans la demande et le prix des minéraux, l'incapacité d'obtenir les permis et approbations des gouvernements et tierces parties, les changements dans les politiques réglementaires et des

gouvernements (lois et politiques), des difficultés opérationnelles rencontrées dans le cadre des activités de la Société, d'autres situations discutées dans ce communiqué de presse et les risques décrits dans les documents publics de Falco, incluant tous les rapports de gestion, déposés sur SEDAR au www.sedar.com. Bien que Falco soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans l'élaboration des énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que de tels événements se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. Sauf si requis par les lois applicables, Falco décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou pour toute autre raison.